



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BOISBRIAND POUR L'ANNÉE 2019

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que :

Le conseil municipal de la Ville de Boisbriand tiendra ses séances ordinaires de l'année 2019, dans la salle du conseil, située à l'hôtel de ville, 940, boulevard de la Grande-Allée à Boisbriand, à compter de 19 h 30, aux dates suivantes :

Date
15 janvier 2019
5 février 2019
5 mars 2019
2 avril 2019
7 mai 2019
4 juin 2019
2 juillet 2019
20 août 2019
10 septembre 2019
1er octobre 2019
5 novembre 2019
3 décembre 2019

La séance du conseil est publique et comprend deux périodes au cours desquelles les personnes présentes peuvent poser des questions.

Boisbriand, ce 5 décembre 2018.

La greffière,
ME JOHANE DUCHARME, OMA
2018.97